

**DIRIZZIONI GHJINARALI AGHJUNTA DI E SULIDARITA E DI A
PROMUZIONE DI A SALUTA**
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SOLIDARITES ET DE LA PROMOTION
DE LA SANTE

DIRIZZIONI DI A PRMUNIZIONI DI A SALUTA È DI A PRIVINZIONI SANITARIA
DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION SANITAIRE
Service PMI Piaghja Orientale

medicu
Médecin

Cadre d'emplois : Médecins territoriaux
Grades : Tous les grades du cadre d'emplois
Catégorie A– Filière médico-sociale

I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE

Son rôle est d'assister le médecin-chef de PMI dans le cadre des objectifs fixés par la direction générale en déclinant les politiques publiques, en planifiant les différentes ressources allouées et en pilotant des projets pour l'ensemble du territoire régional.

Le poste est situé en Plaine Orientale, il est à mi-temps.

II/ ATTIVITÀ PRINCIPALI / ACTIVITES PRINCIPALES

Missions :

- A. Mettre en œuvre sous l'autorité du Médecin chef de PMI la politique de prévention Territoriale, dans les limites du territoire de sa circonscription
- B. S'assurer que les actions de préventions placées sous sa responsabilité offrent aux enfants, adolescents les conditions de leur épanouissement physique, psychique et affectif ainsi que la protection nécessaire tout en visant à conforter, restaurer, développer les compétences parentales
- C. Veiller au bon fonctionnement du service en favorisant la cohésion des équipes et des relations interservices, contribuant à l'organisation du service et veillant à l'élaboration de statistiques

→ Compétences techniques :

Enfance, famille et prévention

Connaît le cadre réglementaire et institutionnel de la protection maternelle et infantile,

Connaît la réglementation en matière de modes d'accueil individuels et collectifs des enfants de 0 à 6ans

Activité principale :

- **Animation et coordination des missions de Protection Maternelle et Infantile :**

- Participe aux consultations pédiatriques des enfants de 0 à 6 ans
- Participe aux bilans de 4 ans en écoles maternelles
- Participation au dépistage et à la prise en charge des enfants présentant un handicap (PPS, PAI)
- Vise les avis de grossesse et les certificats de santé obligatoires de son secteur afin de coordonner le suivi médico-social des femmes enceintes et des jeunes enfants notamment dans les situations à risques
- Organise des réunions d'équipe sur son territoire
- Travaille en partenariat avec les services de la collectivité
- Travaille en partenariat local avec les réseaux de santé, les professionnels de santé, les établissements de santé et médico-sociaux, les institutions, les associations,
- Travaille en concertation avec sa hiérarchie
- Conduit des actions d'éducation à la santé, des campagnes de sensibilisation, des séances d'information et des actions collectives de santé
- Supervise les procédures d'agrément des assistants maternels
- Supervise les contrôles et suivis des structures d'accueil des enfants de moins de 6 ans (mini-crèches, haltes garderies, ALSH, structures multi-accueil) en lien avec le Chef de service des modes d'accueil
- Participe et supervise l'intervention de l'équipe dans l'évaluation des informations préoccupantes et à l'élaboration des plans d'aide en lien avec le responsable d'UT
- Participe à des actions de prévention et de promotion de la santé individuelle des enfants admis à l'Aide Sociale à l'Enfance.

➤ **Encadrement de l'équipe de PMI et autres missions de management**

- Encadre techniquement et anime l'équipe territoriale de PMI
- encadre hiérarchiquement et fonctionnellement l'ensemble des personnels du service, sages-femmes, infirmières, puéricultrices, éducateur jeune enfant, auxiliaire de puériculture
- Élabore et met en place des procédures et protocoles du service.
- Assure la gestion administrative du service
- Transmet hebdomadairement les plannings, congés, maladie, formation, au secrétariat
- Centralise les besoins de matériel, médicaments, vaccins en lien avec les infirmières-puéricultrices, sages-femmes et autres personnels placés sous son autorité pour les transmettre à la DPSPS
- Travaille en concertation avec les chefs de services de la DPSPS et les autres membres de l'équipe

➤ **Collaboration avec les partenaires sur le territoire**

- Participe aux réflexions territoriales en matière de promotion de la santé et de santé publique
- Développe un travail en réseau partenarial dans le domaine de la promotion de la santé
- Participe au diagnostic sanitaire du territoire
- Rédige un rapport d'activité qui contribue à l'identification des besoins de santé publique du territoire dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant
- Organise à l'échelon de son territoire, dans le cadre des missions règlementaires et de la politique régionale, le service rendu à la population, avec les médecins et l'ensemble des personnels de PMI
- Impulse des projets et des plans d'action avec son équipe
- Met en œuvre les orientations et les actions définies dans les schémas départementaux
- Travaille en coordination et en concertation avec les autres Direction de la Collectivité,
- Veille à la transversalité.
- Développe les partenariats et le travail en réseau autour des orientations fixées
- Participe aux instances techniques sanitaires.

- Assure une fonction de représentation de la collectivité

➤ **Données épidémiologiques**

- Recueille, analyse et diffuse les données statistiques et épidémiologiques conformément à la législation en vigueur.

Activités secondaires :

- Assure la gestion des ressources et des moyens alloués au Services de PMI
- Participe à l'élaboration des statistiques départementales, au suivi des projets et à leur évaluation, dont le projet de service,
- Assure la référence du secteur en cas d'absence de ses collègues,
- Rédige des rapports, des courriers
- Participe à des enquêtes épidémiologiques
- Élabore des statistiques
- Utilise le logiciel ad'hoc

Spécificités nécessaires à l'exercice de la fonction :

Docteur en médecine : Obligatoire

Inscription au Conseil de l'Ordre des Médecins

Expérience : Débutant accepté

III/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Sapè fà / Savoir-faire :

- Application de la réglementation
- Capacité à travailler et à échanger en équipe
- Animation de réunions
- Maintien d'un réseau de relations internes et externes
- Analyser et synthétiser
- Développer des partenariats et des projets

Sapè / Savoirs :

- Connaissance des missions règlementaires de PMI
- Connaissance de la législation au regard des champs de compétences, dans les domaines de la petite Enfance et de la famille
- Connaissance en matière de protection de l'enfance
- Sens du service public
- Connaissance des méthodes et outils de management, animation d'équipe.
- Déontologie, devoir de réserve, respect du secret médical et professionnel
- Connaissance des différents partenaires médicaux et sociaux
- Utilisation des outils de bureautique

Sapè essa / Savoir-être :

- Qualités relationnelles
- Capacité d'écoute, de communication, de négociation
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Esprit d'initiative et d'ouverture

- Sens de l'organisation
- Disponibilité et adaptabilité

Langue corse souhaitée ou être ouvert à une formation en langue corse

III/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE

Déplacements fréquents, possibilité de déplacement sur l'ensemble du territoire

Horaires adaptables en fonction des besoins du service

Disponibilité

Permis B

IV/ AUTUNUMIA È RISPUNSABILITÀ / AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

Large autonomie